

AUTORISATION DE TRAVAUX ERP
Délivrée par le Maire au nom de l'Etat
N°32/2022

Demande déposée le 18/07/2022
Commune : GRENADE
Adresse des travaux : 31, rue Gambetta
Pétitionnaire : PITO PIZZA-Mr RENARD Joseph
Nature du projet : Aménagement d'un local commercial en pizzeria
N° du dossier : AT 031 232 22AT 004

MONSIEUR LE MAIRE DE GRENADE

Vu la demande d'autorisation de travaux d'un établissement recevant du public susvisé,
Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu la classification de cet établissement en 5^{ème} catégorie, la sous-commission départementale de la Haute-Garonne pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP **n'a pas à être saisie**,
Vu l'avis favorable avec prescription et recommandation de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité en **date du 4 octobre 2022**.

ARRETE

ARTICLE UNIQUE :

L'exécution des travaux pour le projet décrit dans la demande susvisée est :

accordée

Sous réalisation des prescriptions de la commission.

Grenade, le 5 octobre 2022.

Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,



Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade-sur-Garonne,
Président de la Communauté de communes
des Hauts Tolosans

